

M. Nichol MacNicol, de la maison MacNicol et C^{ie}, constructeur de navires et ingénieurs surveillants, de Glasgow, Ecosse, a été chargé de contrôler la construction du vaisseau. On lui a payé pour ses services £71 sterling. Le navire a aussi été construit d'après les règles d'inspection du Lloyd et classé 100A1.

Le coût total de l'*Aberdeen*, livré à Greenock, se décompose comme suit :—Prix du contrat, \$86,626.65; inspection, \$345.53; cartes et instruments de navigation, literie, coutellerie et équipement, \$700.53, formant un total de \$87,672.71.

La livraison du navire au capitaine McElhinney, de ce ministère, s'est faite à Greenock, le 23 août 1894. Le capitaine McElhinney s'est rendu à Greenock en compagnie des officiers et des mécaniciens attachés au service, et le navire a quitté l'Angleterre le 27 août pour arriver à Halifax le 7 septembre.

“BAYFIELD.”

Le *Bayfield* est un steamer en bois de 150 tonneaux bruts et 90 tonneaux de registre, et est employé aux travaux de la levée hydrographique de la baie Georgienne, Durant le mois de novembre 1893, le *Bayfield* a été mis au service de la protection des pêcheries.

“SIR JAMES DOUGLAS.”

Ce navire n'a pas encore été mis en activité de service. La machine a été examinée l'hiver dernier, et a été trouvée en bonne condition.

L'état suivant donne les déboursés faits pour l'entretien et les réparations de chaque steamer, ainsi que les recettes de chacun, pendant l'exercice clos le 30 juin 1894.

Nom.	Réparations.		Entretien.		Total.		Recettes.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
<i>Druid</i>	9,621	30	7,668	91	7,290	21	9,875	39
<i>Alert</i>	2,827	32	15,420	02	18,247	34	62	80
<i>Newfield</i>	4,444	79	21,803	96	26,248	75	3,203	00
<i>Lansdowne</i>	11,083	68	18,559	65	29,643	33	10	00
<i>Quadra</i>	3,336	85	18,517	88	21,854	73	1,228	06
<i>Stanley</i>	9,077	20	19,064	45	28,141	65	14,334	66
<i>Sir Jas. Douglas</i>	7	50	92	50	100	00		
	\$40,398	64	\$101,127	37	\$141,526	01	\$28,713	91
Compte général					961	41		
					\$142,487	42		

Dépenses	\$142,487 42
Recettes	28,713 91
Excédent de dépenses	\$113,773 51